Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 04/12/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 04/12/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/711185
N° d'annonce : 711185

YTHAK

Expertise comptable 26 Rue Colonel Dumont, 38000 Grenoble

AMV

SARL au capital de 582.000 €

Siège social : 5 Rue du Printemps 75017 PARIS

848 812 145 R.C.S. Paris

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social au **18 Rue de Trévise 75009 PARIS** à compter du 29/11/2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Paris

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeP7YJaN9
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP7YJaN9

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)